

Arrêté de la DACS du 27 novembre 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0928297A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Riom ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat en date du 18 novembre 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Riom :

En qualité de représentants du ministre chargé de l'économie

M. Philippe Jouffret, fondé de pouvoir à la trésorerie générale du Puy-de-Dôme, titulaire, en remplacement de M. Jean-Denis de Voyer d'Argenson.

M. Gérard Jouve, chef du département de l'action et de l'expertise économique, suppléant, en remplacement de M. Michel Gaubert.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 27 novembre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN